

CaP Finistère

François Hollande
30 janvier à 18h00
Parc de Penfeld à Brest

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 941
VENDREDI 27 JANVIER 2012

Dispensé de timbrage BREST CTC

Président Schulz !

Martin Schulz, jusqu'à présent, président du groupe socialiste au Parlement européen, a été élu président du Parlement européen, le 17 janvier, en obtenant 387 des 670 suffrages exprimés (soit 58 % des voix).

nationaux et ce, sans contrôle démocratique », a regretté le nouveau président.

Au contraire, Martin Schulz veut redonner du contenu à l'idée originelle de l'Union européenne qui repose sur le constat lucide que les intérêts de chacun ne peuvent plus être dissociés de ceux de nos voisins.

« L'Union européenne n'est pas un jeu à somme nulle dans lequel l'un doit perdre pour que l'autre gagne. C'est exactement l'inverse: soit nous perdons tous, soit nous gagnons tous. Pour y parvenir, la règle fondamentale est la méthode communautaire. Ce n'est pas un terme technique, mais l'âme même de l'Union européenne ! », a rappelé l'élu social-démocrate.

Élu au Parlement européen depuis 1994, Martin Schulz est un ami de la Bretagne et du Finistère nord, en particulier, puisqu'il séjourne régulièrement dans la région de Morlaix. Il a d'ailleurs été à l'origine du jumelage entre la Fédération du Finistère du PS et son homologue SPD de Würselen, en Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

Dans son premier discours, celui qui se veut « le président de tous les députés », a fait preuve d'humilité mais aussi de volonté. « Cette Assemblée est bien le lieu où sont représentés les intérêts des gens, où siègent les délégués du peuple européen. Je peux donc affirmer que les citoyennes et les citoyens qui nous ont exprimé leur confiance, par la voie du suffrage universel direct, attendent de nous que nous nous battions pour leur cause », a-t-il rappelé.

Son élection intervient à un moment où, pour la première fois depuis la création de l'Union européenne, l'échec de celle-ci apparaît comme un scénario réaliste. « Depuis des mois, l'Union court d'un sommet de crise à l'autre. Des décisions qui nous concernent tous sont prises à huis clos par les chefs de gouvernement. C'est, à mes yeux, le retour à une situation de la politique européenne qui semblait dépassée depuis longtemps, à savoir l'époque du Congrès de Vienne, au XIX^e siècle. Le principe qui prévalait alors consistait à imposer ses intérêts



« Nous perdons tous ou nous gagnons tous »

Cela signifie qu'il faut résoudre les conflits par le dialogue et la recherche du consensus. Substituer au droit du plus fort la solidarité et la démocratie. Veiller à l'équilibre entre les intérêts des petits et des grands États, entre le Nord et le Sud, entre l'Est et l'Ouest, et placer le bien de tous au-dessus des intérêts particuliers.

Voilà la tâche à laquelle Martin Schulz va s'atteler, jusqu'à la fin de son mandat, en 2014. 🌹

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 26/01/2012



Dossier de la semaine
Président pour l'égalité



Vie de la Fédération
Élus exprimez-vous !



Interview
Un sommet qui fait pschitt
Avec Jean-Patrick Gille

Le cap est fixé

Quel contraste entre François Hollande et Nicolas Sarkozy ! Élu depuis plus de quatre ans et demi, le président sortant s'agit à quelques semaines de la fin de la session parlementaire et tente de faire croire qu'il fera, demain, ce qu'il n'a pas su faire hier.

Rien de tel avec François Hollande. Lui, sait où il va et peut déjà donner des précisions sur l'agenda de son quinquennat : d'abord les réformes de structures économiques, fiscales et institutionnelles et les dossiers urgents comme l'emploi, la santé et le logement. Ensuite, ce n'est que dans un second temps, que viendra le temps de la redistribution des fruits de ces réformes. Alors que Nicolas Sarkozy cherche à tout prix à se maintenir au pouvoir, François Hollande construit déjà le rythme de son quinquennat.

M-O-B-I-L-I-S-É-S !



Les cadres du Parti Socialiste dans le Finistère, réunis au sein du Conseil fédéral, se sont retrouvés, le 16 janvier à Briec, pour une première réunion de mobilisation pour la campagne présidentielle.

Pour Marc Coatanéa la campagne sera violente. La droite, « en roue libre, tape sans retenu sur notre candidat pour éviter d'évoquer son bilan catastrophique. Elle joue avec les peurs au risque de faire monter le Front national ». Mais, pendant que Nicolas Sarkozy s'agite, avec les moyens de l'État, le PS mettra en avant les propositions de François Hollande, sans se faire imposer son calendrier ni par la droite, ni par les médias.

Nathalie Conan-Mathieu, secrétaire fédérale chargée de la mobilisation présidentielle, a présenté les orientations stratégiques de la Fédération pour la campagne qui doit mener François Hollande à l'Élysée et nos candidats aux législatives à l'Assemblée nationale.

Tous les 15 jours, puis toutes les semaines, le comité de campagne présidentielle se réunira au siège de la Fédération à Quimper. Ce CCP est composé du bureau fédéral, du secrétariat fédéral, des candidats aux législatives, des délégués de circonscription, du président du Conseil général et des maires de Brest et Quimper. En outre, l'UESR, le MJS et le PRG seront également représentés.

« Nous avons plusieurs objectifs dans cette campagne », a rappelé la secrétaire fédérale : d'abord, lutter contre l'abstention. Au vue du nombre d'inscriptions sur les listes électorales au mois de décembre, on peut être optimiste mais il faudra que tous ces nouveaux inscrits se rendent aux urnes. Ensuite, faire voter pour François Hollande, dès le 22 avril, car c'est au premier tour que se joue l'élection. Pour cela, il convient d'organiser la diffusion du projet de François Hollande à tous les électeurs du Département. « Nous devons commencer par les adhérents et sympathisants qui seront des relais d'opinion », a indiqué Nathalie Conan-Mathieu. C'est pour cela que deux fois par semaine, les adhérents et sympathisants recevront par courriel, les argumentaires de l'équipe de campagne, de manière à pouvoir expliquer autour d'eux les propositions de notre candidat.

Enfin, une campagne présidentielle est un formidable moment de discussion entre le PS et la société. « Nous allons organiser des rencontres avec les forces vives du Département pour présenter et discuter les propositions de notre candidat », a annoncé Nathalie Conan-Mathieu.

Président pour l'égalité

Le 22 janvier, au Bourget, devant plus de 20 000 personnes, François Hollande a donné le coup d'envoi de la dernière ligne droite de la campagne présidentielle qui doit le porter en tête, le 22 avril et le 6 mai.



François Hollande a montré le cap

Depuis plus d'un an déjà, le candidat socialiste se prépare pour cette épreuve. Il veut le pouvoir, non pas pour lui, mais pour le mettre au service des Français. Son parcours ne doit rien au hasard. Élu de Corrèze, maire de Tulle et président du Conseil général, il porte, dans cette campagne, les valeurs de ce territoire, haut lieu de la Résistance. Tous les ans, en effet, à Tulle, on rend hommage aux 99 hommes et femmes, pendus par les nazis, le 9 juin 1944.

Dans la campagne qui commence, François Hollande devra affronter plusieurs autres candidats. Mais, son principal adversaire, « sans visage, sans parti », a-t-il déclaré, sera le monde de la finance qui, depuis 20 ans, a pris une place considérable dans les vies des citoyens.

Un mot guidera l'action de François Hollande, président de la République : l'égalité. Aujourd'hui, une aristocratie qui rassemble à peine 1 % des Français accapare tous les pouvoirs et ne vit déjà plus avec le reste de la population.

L'égalité, qui n'est pas l'égalitarisme, sera au cœur de toutes les réformes. « Avant de prendre une décision, je ne me poserai qu'une question : "Est-ce que c'est juste ?" », a annoncé le candidat socialiste.

C'est ainsi, au nom de l'égalité, que les salariés qui auront commencé à travailler à 18 ans ou avant et qui auront cotisés 41 ans, pourront faire valoir leurs droits à la retraite à 60 ans.

C'est ainsi que les loyers seront encadrés et que les communes qui ne respecteront pas la loi SRU seront lourdement sanctionnées.

De la même manière, dans le domaine de la santé, les dépassements d'honoraires seront limités. Un tarif progressif sera mis en place pour l'eau, le chauffage et l'électricité. L'égalité salariale entre les hommes et les femmes sera enfin appliquée.

Les territoires les plus en difficulté seront prioritairement aidés. L'insécurité, qui frappe les plus modestes, sera combattue. Aux petits caïds comme aux délinquants financiers, François Hollande a promis : « La République vous rattrapera ! ».

Pour parvenir à retrouver les chemins de l'égalité, François Hollande connaît déjà les grandes étapes de son quinquennat. « Car je ne promettais que ce que je suis capable de tenir », a-t-il affirmé, s'inspirant ainsi de la philosophie de Pierre Mendès-France. Contrairement à Nicolas Sarkozy qui improvise, à la fin de son mandat, François Hollande « sait exactement où il veut aller ».



Plus de 20 000 personnes au Bourget

D'abord, les réformes de structures, économiques, fiscales et institutionnelles mais aussi, les dossiers urgents comme l'emploi, la santé et le logement.

« Ensuite, lorsque ces réformes commenceront à porter leurs fruits nous redistribuerons ». Le calendrier international est déjà fixé et François Hollande a annoncé, qu'au sommet de l'OTAN, il organisera le départ des troupes françaises d'Afghanistan et que son premier déplacement européen sera pour rencontrer la chancelière allemande, car le couple franco-allemand doit redevenir le moteur de la construction européenne. 🌹

Élus, exprimez-vous !

Le 25 novembre, à Brest, Jean-Pierre Bel, nouveau président socialiste du Sénat, annonçait les États généraux de la démocratie territoriale. Depuis cette date, le calendrier de cette grande consultation a été légèrement modifié, mais tous les élus de France sont appelés à y participer sur le site www.senat.fr



Y. Krattinger, animateur des États généraux de la démocratie territoriale

siéger au comité de pilotage», explique Yves Krattinger. Par conséquent, dans le souci de préserver la sérénité nécessaire à la réussite de cette démarche, Jean-Pierre Bel a décidé de reporter les débats interrégionaux et la conclusion nationale, après les scrutins de mai et juin.

Le malaise des territoires s'est exprimé avec force lors des élections sénatoriales du 25 septembre 2011. Pour la première fois dans l'histoire de la V^e République, les grands électeurs plaçaient une majorité de gauche au palais du Luxembourg. « **A cette occasion les élus locaux de toutes sensibilités ont exprimé leur rejet des réformes de la fiscalité, de l'intercommunalité ou des services publics qui ont été imposés sans concertation, depuis Paris** », rappelle Yves Krattinger, sénateur de la Haute-Saône, président du comité de pilotage des États généraux de la démocratie territoriale. Celui-ci est composé de

sénateurs de différents groupes politiques, de la présidente de la délégation aux collectivités locales et de représentants des associations pluralistes d'élus.

« Les élus UMP, après avoir validé le dispositif, lors du bureau du 16 novembre 2011, ont décidé de s'opposer à la tenue des États généraux avant les élections de 2012 et ont refusé de

questionnaire est en ligne sur le site du Sénat. Jusqu'au 22 février, date de la clôture de la session parlementaire, chaque élu peut donner son point de vue. **« Trente minutes, environ, suffisent pour répondre en ligne aux questions générales. Des questions complémentaires, de nature plus techniques, sont également proposées aux élus qui le souhaitent »**, précise Yves Krattinger qui invite tous les élus à se saisir de ce moyen d'expression. 🌸

Interview

Un sommet qui fait pschitt

Avec Jean-Patrick Gille



« Trop tard et trop peu, voilà comment on peut résumer le bilan du "Sommet social" du 18 janvier », estime Jean-Patrick Gille, chargé de la formation et de l'emploi dans l'équipe de François Hollande.

Pôle Emploi, des accords sur le chômage partiel ou du zéro charge dans les TPE.

Mais, la TVA sociale ou la convention de compétitivité qui consiste à faire pression sur les salariés par l'augmentation du temps de travail sont repoussées à plus tard.

Jean-Patrick Gille : C'est mieux que rien, mais il faut avoir à l'esprit, que, l'année dernière, 1 800 postes ont été supprimés. Ce n'est que sous la pression que le gouvernement en annonce 1 000, en CDD, pour cette année. Mais, cela pose le vrai problème de la précarité au sein de Pôle Emploi qui n'est même pas capable de s'appliquer ce qu'il demande aux entreprises.

Cap Finistère : Comment peut-on résumer le « Sommet social » du 18 janvier ?

Jean-Patrick Gille : D'abord, il faut relativiser le terme de « Sommet social ». S'il s'était vraiment agi d'un sommet social, il y aurait eu une déclaration commune à la fin, or là, chaque partenaire y est allé de son propre commentaire. On peut d'ailleurs noter que les organisations syndicales se sont senties piégées. En effet, le 18 janvier, le gouvernement a annoncé des mesures d'urgence, mais insuffisantes, qui s'inspirent largement de nos propositions. Il s'agit de la création de 1 000 postes à

Cap Finistère : L'annonce d'une réforme de la formation professionnelle est-elle une surprise ?

Jean-Patrick Gille : Oui, surtout à quelques semaines de la Présidentielle alors que ce Gouvernement n'a eu de cesse, depuis plus de quatre ans et demi, de remettre en cause ce secteur : en supprimant l'allocation de fin de formation, en démantelant l'AFPA ou en enlevant à Pôle Emploi les moyens de former les demandeurs d'emploi. Les professionnels de la formation n'attendent rien de ce gouvernement.

Cap Finistère : Vous avez dit qu'une partie des mesures étaient inspirées de celles du PS ?

Jean-Patrick Gille : Je pense à celle qui consiste à exonérer de charge les TPE qui embauchent un jeune. Le gouvernement UMP se contente de cette mesure, avec tous les effets d'aubaine que cela implique. Nous, dans le contrat de génération, nous proposons aussi le zéro charge mais, sous condition que l'entreprise conserve les salariés seniors et qu'ils forment les plus jeunes. 🌸

Cap Finistère : L'annonce des 1 000 créations de postes à Pôle Emploi est une bonne nouvelle ?

Agenda

27 janvier

18h00 : Vœux section de l'Iroise, aux Pierres Noires à Saint-Renan.

29 janvier

9h30 à 12h30 : Assemblée Générale du BREIS, au Théâtre municipal de Pontivy.

30 janvier

18h00 : Meeting de François Hollande, salle de Penfeld à Brest.

4 février

9h30 : Journée des secrétaires et trésoriers de section, au CAC à Concarneau.

7 février

19h00 : Commission égalité au local du PS, à Brest.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 941 - Vendredi 27 janvier 2012
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref



30 ans de décentralisation : Et demain ?

Le Conseil général du Finistère et *Espaces Publics*, laboratoire d'idées indépendant tourné vers l'élaboration de réponses politiques innovantes adaptées aux politiques de demain, organisent, le lundi 12 mars 2012, au Quartz à Brest, de 9h30 à 17h30, une Rencontre Citoyenne sur le thème : « 30 ans de décentralisation : Et demain ? »

Inscriptions en ligne, obligatoire, prochainement sur le site du Conseil général.

Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Lionel Boucher, militant de la section d'Iroise.

Nous adressons à sa femme Marie-France, militante également, ainsi qu'à toute sa famille, nos plus sincères condoléances.

Annonces légales & judiciaires

SELARL GOURVES - D'ABOVILLE & Associés

Avocats au Barreau de QUIMPER
3, place de la Tour d'Auvergne
29000 QUIMPER
Tél. 02 98 64 17 71 - Fax 02 98 64 17 72

COLLECTION VÉGÉTALE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social : Kergaradec
29440 TRÉFLAOUËNAN
RCS BREST n° 510 222 144

Aux termes d'une décision de l'Assemblée Générale des associés en date du 1^{er} novembre 2011, Monsieur Dominique CUEFF demeurant rue des Peupliers - 29233 CLÉDER a été nommé, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée en qualité de Président en remplacement de Monsieur Jérôme MAZEREAU demeurant 21, lotissement Ar Mengleuz Pont Menou - 29620 PLOUËGAT GUERRAND, démissionnaire.
Pour avis,
Le Président.

SELARL JEAN-MARC BERROU Avocat

3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

TLG PATRIMOINE

SARL au capital de 365 000 euros
Siège social : 32, rue Monge
29200 BREST
RCS BREST 477 972 715

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire des associés en date du 1^{er} décembre 2011, le siège social de la société a été transféré à compter du même jour à BREST (29200) 12, rue de Guernévez.
L'article 5 des statuts a été modifié.

Pour avis,
La Gérance.

SELARL JEAN-MARC BERROU Avocat

3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

ALIDADE

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social : 32, rue Monge
29200 BREST
RCS BREST 533 958 526

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire des associés en date du 1^{er} décembre 2011, le siège social de la société a été transféré à compter du même jour à BREST (29200) 12, rue de Guernévez.
L'article 5 des statuts a été modifié.

Pour avis,
La Gérance.

SELARL JEAN-MARC BERROU

Avocat
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

TLG PARTICIPATIONS

Société Civile au capital de 8 000 000 euros
Siège social : 4, rue Algésiras
29200 BREST
RCS BREST 509 661 799

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire des associés en date du 1^{er} décembre 2011, le siège social de la société a été transféré à compter du même jour à BREST (29200) 12, rue de Guernévez.
L'article 4 des statuts a été modifié.

Pour avis,
La Gérance.

SELARL JEAN-MARC BERROU

Avocat
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

LA FINANCIÈRE DES ABERS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social : 32, rue Monge
29200 BREST
RCS BREST 483 242 566

Aux termes d'un acte unanime des associés en date du 1^{er} décembre 2011, le siège social de la société a été transféré à compter du même jour à BREST (29200) 12, rue de Guernévez.

L'article 4 des statuts a été modifié.
Pour avis,
La Gérance.

SELARL MICHEL PETERS

SELARL d'Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 47 64 76 - Fax 02 98 44 09 24
contact@cabinetpeters.fr

E-SUD DÉVELOPPEMENT

Société à Responsabilité Limitée
A capital variable
Siège social : Fort Illien
29810 PLOUMOGUER
Siège transféré : 47, rue de la République
29200 BREST
512 309 790 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du 5 décembre 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à Responsabilité Limitée E-SUD DÉVELOPPEMENT a décidé :

- de transférer le siège social du Fort Illien - 29810 PLOUMOGUER au 47, rue de la République - 29200 BREST, à compter rétroactivement du 8 août 2011,

- d'étendre l'objet social à l'activité de toutes prestations d'opérateur administratif et financier pour le compte d'une agence de l'État comprenant notamment la gestion d'une caisse d'avance,

- et de modifier en conséquence les articles 2 et 4 des statuts.

Pour avis,
La Gérance.

SELARL MICHEL PETERS

SELARL d'Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 47 64 76 - Fax 02 98 44 09 24
contact@cabinetpeters.fr

SCI MED SAINT MARC

Société Civile Immobilière
au capital de 999 euros
Siège social : 4, impasse des Fauvettes
Lieu dit Le Rody - 29490 GUIPAVAS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date de BREST du 19 janvier 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière.

Dénomination sociale :

SCI MED SAINT MARC.

Siège social : 4, impasse des Fauvettes - Lieu dit Le Rody - 29490 GUIPAVAS.

Objet social : L'acquisition d'un immeuble sis à 169, rue de Verdun - 29200 BREST, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 999 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Madame Pascale LE BRIS, demeurant 100, route de Quimper - 29200 BREST ; Monsieur Thierry LE COSSEC, demeurant 4, impasse des Fauvettes, Lieu dit Le Rody - 29490 GUIPAVAS ; Madame Pascale LE CLERC, demeurant 16, rue des deux Frères Guézennec - 29200 BREST.

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas et agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

La Gérance.

SELARL GOURVES - D'ABOVILLE & Associés

Avocats au Barreau de QUIMPER
3, place de la Tour d'Auvergne
29000 QUIMPER
Tél. 02 98 64 17 71 - Fax 02 98 64 17 72

SARL LOUIS CUEFF

Kergaradec
29440 TRÉFLAOUËNAN
Capital de 2 600 euros
RCS BREST n° 510 107 162

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SARL LOUIS CUEFF, en date du 1^{er} novembre 2011 a pris acte de la démission de ses fonctions de gérant de Monsieur Louis CUEFF, demeurant Kergaradec - 29440 TRÉFLAOUËNAN et nommé en remplacement Monsieur Dominique CUEFF demeurant rue des Peupliers - 29233 CLÉDER, à effet du 1^{er} novembre 2011 et pour une durée indéterminée.

Pour avis,
La Gérance.